



# Institution Jeanne d'Arc

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

44, rue Gabriel Péri 92120 MONTROUGE

☎ 01-42-53-18-95 📠 01-42-53-20-70

Montrouge, le 3 septembre 2018

## **Objet : Autorisation d'arrivée retardée ou de sortie anticipée Année scolaire 2018/2019**

Madame, Monsieur,

Il se peut qu'au cours de l'année des changements d'emploi du temps aient lieu en raison d'absences de professeurs, de réunions, d'examens ...

Afin d'assurer au mieux l'encadrement et la sécurité de vos enfants, nous vous remercions de compléter **très précisément** le document suivant.

Mme, M. ...., parent(s) de ..... élève de .....

En cas de modification d'emploi du temps :

l'autorise à une arrivée retardée ou à une sortie anticipée :

**Veillez raier les mentions inutiles\***

L'autorise à arriver plus tard le matin ou en début d'après-midi.

L'autorise à quitter plus tôt en fin de matinée ou en fin de journée.

**\*Pour des raisons de sécurité toute rature ou toute utilisation de correcteur blanc invalidera l'ensemble de ce document.**

ne l'autorise pas à une arrivée retardée ou à une sortie anticipée.

Remarques concernant les demi-pensionnaires :

**1-du collège :** Toute modification éventuelle des heures d'entrée et de sortie est notifiée dans le carnet de correspondance. En cas d'absence d'un professeur en dernière heure de la matinée ou en première heure de l'après-midi, l'élève demi-pensionnaire ne pourra sortir pour déjeuner chez lui que si ses parents ont donné au préalable leur accord écrit.

**2-du lycée :** Conformément au règlement, **les lycéens inscrits au restaurant scolaire sont autorisés à quitter l'établissement soit avant soit après avoir déjeuné si l'accord parental a été donné en début d'année.** Ils sont toutefois tenus de se présenter à l'heure pour les cours de l'après-midi.

**Veillez raier les mentions inutiles**

L'autorise à **quitter l'établissement après avoir déjeuné**

Ne l'autorise pas à **quitter l'établissement après avoir déjeuné**

Merci pour votre collaboration !

Service de la vie scolaire

Fait à.....le.....

Signature du responsable légal